



La composition du Collège Départemental Consultatif du Fonds National de Développement de la Vie Associative de l'Eure a été fixée par arrêté préfectoral du 26 octobre 2023.

Ce nouveau collège est composé de :

- Trois représentants d'élus désignés par le Président de l'Union des Maires et des élus de l'Eure :
 - Monsieur Jean-Paul Legendre
 - Madame Katia Camus
 - Monsieur Jérôme Pasco
- Un représentant du Conseil Départemental désigné par le Président du Conseil Départemental de l'Eure
 - Madame Catherine Delalande, qui siège à la commission régionale
 - suppléante Madame Florence Gautier
- Quatre personnalités qualifiées
 - deux proposées par le mouvement associatif en région
 - ♦ Monsieur Philippe Bordier, qui siège à la commission régionale
 - ♦ Madame Marie-Christine Menard-Chevalier
 - deux proposées par la DSDEN
 - ♦ Madame Isabelle Rouyer
 - ♦ Monsieur Pascal Kareb

Par ailleurs :

- Deux représentants du Sénat sont désignés par le président du Sénat depuis le 16 mars 2022 :
 - Madame Nicole Duranton
 - Monsieur Hervé Maurey
 - suppléante Madame Kristina Pluchet
- Deux représentants de l'Assemblée Nationale sont désignés par la présidente de l'Assemblée Nationale depuis le 14 novembre 2022 :
 - Madame Christine Loir
 - Monsieur Philippe Brun
 - suppléants Madame Katiana Levasseur et Monsieur Kevin Mauvieux